

29 juin 2010

10.368

Question Johanne Lebel Calame et Philippe Haerberli**Le "Neuchâtel" à flot avec le soutien du canton de Neuchâtel?**

Le 23 juin 2009, le Grand Conseil prie le Conseil d'Etat, par le postulat interpartis 09.120 "Neuchâtel" à flot pour 2011?" d'étudier le soutien à la réhabilitation du bateau à vapeur *Neuchâtel*, dans le cadre de sa réflexion sur le développement touristique du canton.

Le 1^{er} juin dernier, les signataires ont rencontré une délégation de Trivapor (Association Navigation à vapeur sur les lacs jurassiens) pour prendre connaissance de l'évolution du dossier sur le plan technique, organisationnel et financier.

Des étapes déterminantes ont été franchies. La machine à vapeur a été rénovée. Le dossier technique a été validé par l'Office fédéral des transports. Un budget détaillé a été établi par Shiptec (division technique de la Société de navigation sur le lac des Quatre-Cantons), qui propose une rénovation en trois phases, pour un total de 10 millions. Le financement nécessaire à la première phase (assainissement de la coque, implantation de cloisons étanches, etc.) de 2,5 millions de francs a été réuni. Le bateau devrait donc être déplacé à Sugiez à la fin de l'été.

Jusqu'ici, toutes les opérations ont été préfinancées, avec l'appui d'un mécène. La recherche de fonds – auprès de sponsors privés, d'organismes d'intérêt général et de collectivités publiques – se poursuit pour les phases suivantes. C'est dans ce cadre, en vue de la troisième phase (estimée au total à 3 millions de francs), que le soutien du canton de Neuchâtel est sollicité pour ce projet régional des Trois-Lacs impliquant aussi les cantons de Berne, Fribourg et Vaud, ainsi que les villes et communes riveraines. Il nous paraît très important que le canton de Neuchâtel se montre volontaire et donne un signal positif, afin que les autres partenaires potentiels soutiennent également ce projet.

La loi d'organisation du Grand Conseil prévoit certes un délai de réponse de deux ans, mais vu l'évolution rapide du dossier et l'annonce faite par le Conseil d'Etat, dans son rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2009, d'un rapport à ce sujet durant le 1^{er} semestre 2010:

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer à quoi il en est de sa réflexion et comment il envisage un éventuel soutien?

Cosignataires: A. Blaser, C. Fischer et B. Nussbaumer.